

20 rue Voie Chanteraine 51520 Recy
Tel : 03 26 65 18 00
Email : supportclient@marnebeton.fr
Web : www.marnebeton.fr



Centrale à béton :

RECY
REIMS/PRUNAY
REIMS/SAINT-BRICE-COURCELLES
SAINTE MENEHOULD
SOIGNY-AUX-MOULINS

Certification des 5 centrales à béton NF EN206

N° SYDEREP : FR300711_04QXJM
N° TVA : FR35 328069463

EST OUVRAGES

54700 Atton

DATE	FACTURE	N° CLIENT	REFERENCE	COMMERCIAL
31/12/2024	F01241200213	410583	F01241200213	

Code	Libellé Article	Qté	U	PRIX HT	TOTAL HT	TVA
CHANTIER	D 65998/TIM2444/BN					
PJMORXX350	MORTIER NORMAL CEM2 350	0.25	M3	129.00	32.25	20 %
PJNCNXA250	BETON NCN Dm20 CEM2 250	0.25	M3	107.00	26.75	20 %
504	CONTRIB ENVIRON	0.5	UN	1.50	0.75	20 %
505	HAUSSE ENERGIE	0.5	UN	2.50	1.25	20 %

Mode de règlement : CHEQUE

Echéance : 15/02/2025

Domiciliation

BANQUE SG REIMS ENTREPRISES
IBAN FR76 3000 3036 2400 0200 0456 420 - BIC SOGEFRPP
OPTION TVA SUR LES DEBITS

Total HT :	61.00 €
Total TVA :	12.20 €
Total TTC :	73.20 €
RESTE A PAYER :	73.20 €

ATTENTION : Nous vous demandons de RESPECTER ABSOLUMENT L'ECHEANCE INDIQUEE en application de la loi de modernisation du 04.04.2008 ; PENALITES DE RETARD au taux BCE + 10 points sans pouvoir être inférieur à 3 fois le taux légal. AUCUN ESCOMPTE NE SERA ACCORDE POUR REGLEMENT ANTICIPE. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire sur justification.

Facture

N° Facture	Référence	Date du document	N° Client	Nom du client
F01241200213	F01241200213	31/12/2024	410583	EST OUVRAGES

Détail des livraisons

Date	N° BL	Code client	Code article	Désignation	QTE	Unité
Chantier : D 65998/TIM2 D 65998/TIM2444/BN						
05/12/2024	001116208	410583	PJMORXX350	MORTIER NORMAL CEM2 350	0.25	M3
05/12/2024	001116223	410583	PJNCNXA250	BETON NCN Dm20 CEM2 250	0.25	M3